

« Douce France , Doux Pays ... » de nos vacances ...

Le Premier ministre l'a promis : les Français pourront partir en vacances en France



«Il y aura des vacances en juillet et en août en France comme dans les DOM-TOM.»

Pour compenser une saison 2020 "compliquée", le gouvernement va prolonger l'exonération de charges sociales de l'hôtellerie-restauration et des tour-opérateurs jusqu'en décembre 2020. Les mesures de chômage partiel pour les salariés dureront jusqu'en septembre.

Pour les plus petites entreprises, le fonds de solidarité sera à la hausse, accessible aux structures comptant jusqu'à 20 salariés et 2 millions d'euros de chiffre d'affaires.

L'aide pourra atteindre 10 000 euros.

Pour tenir compte de la saisonnalité de l'activité touristique, les prêts garantis par l'Etat ne seront plus calculés sur 25% du chiffre d'affaires mais sur les trois meilleurs mois.

Le bras armé et financier de l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations va de son côté investir 1,3 milliard d'euros dans le secteur touristique .

source : Matignon